

Cartographie du périmètre du Parc naturel de Gaume



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2014 portant création du « Parc naturel de Gaume ».

Namur, le 18 décembre 2014.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Grande Région,
R. COLLIN